

Le programme d'aide en philosophie au cégep Montmorency*

Diane Brière
Normand Filteau
Guylaine Laurin
 Professeurs de philosophie
 Cégep Montmorency

À l'hiver 1994, le collège Montmorency confiait à une professionnelle du service de Développement pédagogique et à un professeur de philosophie le mandat d'élaborer une séquence d'interventions pour les élèves susceptibles d'échouer leur premier cours de philosophie. La recherche visait à identifier les principales difficultés rencontrées par les élèves ayant échoué à l'automne 1993 et à élaborer un plan d'intervention qui tienne compte du profil de cette « clientèle » et des expériences déjà tentées dans les autres collèges¹.

Le rapport présenté au printemps 1994 suggérait de regrouper ces expériences en deux catégories :

- celles où un contenu méthodologique indépendant de la séquence des cours de philosophie est enseigné par un ou par quelques professeurs, dans des cours complémentaires, dans des ateliers ou en tutorat ;
- celles où l'apprentissage méthodologique est lié explicitement au contenu des cours, plus particulièrement à celui du premier cours obligatoire.

Les auteurs du rapport indiquaient la deuxième approche comme la plus prometteuse, compte tenu des résultats obtenus dans les autres établissements. D'autre part, le profil des redoublants qu'ils

avaient identifié (manque de motivation, difficulté à s'organiser) plaidait en faveur d'un programme relativement contraignant et susceptible d'avoir un impact direct sur la réussite du premier cours de philosophie. Aussi recommandaient-ils de suivre le modèle pratiqué au cégep du Vieux Montréal où l'apprentissage méthodologique est lié au contenu des cours².

Dans ce cadre, les auteurs du rapport demandaient de centrer l'effort sur les habiletés en lecture et d'accorder plus d'importance à la participation du département. À cette fin, ils suggéraient une structure de jumelage entre les responsables du programme, chargés de fournir une aide aux élèves, et les titulaires du premier cours de philosophie.

Avant son implantation, ce projet a fait l'objet d'un consensus dans le département. Il a été accepté par le Collège et mis en place à l'automne 1994. Le programme s'est poursuivi à l'hiver 1995, mais sur une plus petite échelle étant donné le nombre moindre d'élèves du premier cours à ce trimestre. Il se poursuit pendant l'actuelle année scolaire.

OBJECTIF ET FONCTIONNEMENT

Le programme *Philo-aide* a pour objectif de fournir aux élèves du premier cours de philosophie l'aide nécessaire dans un domaine qui occupe une place cruciale en philosophie : la lecture de textes empruntés à la tradition de cette discipline. Ainsi, tout élève qui éprouve des difficultés de compréhension ou d'analyse d'un texte peut être invité à se présenter au centre d'aide par son professeur. Un élève peut aussi s'y présenter de sa propre initiative. Dans tous les cas, la fréquentation du centre se fait sur une base volontaire. Même si *Philo-aide* concerne en priorité les élèves faibles du premier cours, nous recevons à l'occasion des élèves des autres cours de philosophie ou, plus souvent, des

élèves qui, sans éprouver des difficultés majeures, veulent simplement améliorer leur compréhension d'un texte ou leur méthode de lecture. Nous ne souhaitons pas que le programme soit perçu comme un ghetto ou que son utilisation soit le signe d'une tare : notre porte est ouverte à tout élève, pourvu qu'il s'agisse de travailler sur un texte de philosophie.

Le programme fonctionne sur la base d'un jumelage entre les responsables du centre d'aide et les titulaires du premier cours : à l'automne 1994, on comptait six responsables pour l'équivalent de douze titulaires à temps complet. Chaque responsable est dégreuvé d'un groupe et assume une présence de six heures par semaine au local de *Philo-aide*. Depuis l'automne 1994, tous les titulaires du premier cours participent au programme, soit en agissant comme responsables, soit en étant associés à un responsable auquel ils envoient les élèves qui ont besoin d'aide.

Afin d'identifier le plus tôt possible dans le trimestre les élèves faibles, on administre un test de lecture à tous les élèves lors de la première ou de la deuxième semaine de cours. Celles et ceux qui ont besoin d'aide sont invités à se présenter à *Philo-aide* pour une première rencontre qui permet d'identifier les principaux points faibles, d'amorcer le rattrapage nécessaire et, éventuellement, de faire le bilan des cours antérieurs en philosophie. Les élèves qui, en cours de trimestre, connaissent un échec lors d'un examen ou d'un travail sont aussi invités à se présenter au centre d'aide si leurs difficultés sont reliées à la lecture d'un texte. Après cette première rencontre, si cela s'avère nécessaire, le responsable peut suggérer de poursuivre le travail durant quelques semaines, il peut aussi proposer un suivi régulier. Ainsi, les responsables encadrent les élèves soit de manière ponctuelle, soit sur une période plus longue, en essayant de s'adapter à chaque situation.

* Ce texte reprend en partie le bilan présenté au département de philosophie et à la Commission pédagogique du Collège.

Le local de *Philo-aide* est situé près des bureaux et des classes de philosophie. Il est ouvert pratiquement toute la journée et les heures de disponibilité des responsables sont connues des élèves. Chacun peut donc se présenter au moment qui lui convient. Si la personne responsable est occupée, elle fixe un rendez-vous. Un rendez-vous peut aussi être pris par téléphone. Les rencontres durent normalement une demi-heure. Un micro-ordinateur permet de conserver les renseignements utiles, de fournir périodiquement aux titulaires la liste des élèves ayant recours au programme d'aide et de rendre disponibles toutes les données statistiques pertinentes à l'évaluation du programme.

Tous les titulaires du premier cours ont convenu d'accorder un droit de reprise sur les travaux ou les examens échoués portant sur des textes et ce, à la condition que les élèves concernés aient recours au centre d'aide. L'examen final est exclu de la politique des reprises. Les personnes envoyées à *Philo-aide* à la suite du test de dépistage et qui ont négligé de s'y présenter dans un certain délai sont privées du droit de reprise pour toute la durée du trimestre. C'est au responsable de *Philo-aide* qui travaille avec l'élève de décider quand ce dernier peut bénéficier de la reprise. La note maximale accordée lors d'une reprise est de 60 %.

Notre travail s'accomplit donc dans un cadre assez circonscrit : le premier cours et les textes. Il implique des interventions pédagogiques définies d'avance : prétest, évaluation continue par les titulaires, travail avec les élèves sur les textes et reprises. Nous pensons que la précision des objectifs et la juste définition des mesures contribuent à la clarté du programme et, indirectement, à la motivation des élèves et à leur succès.

NATURE DU TRAVAIL AU CENTRE D'AIDE

À l'origine, nous souhaitions développer des outils méthodologiques spécifiques et les rendre disponibles à nos collègues. Cet objectif n'a été que partiellement atteint. Bien que nous n'en abandonnions pas complètement l'idée, l'absence de matériel propre à *Philo-aide* est, d'une certaine manière, un avantage. En effet, le point

de départ de nos interventions est toujours le matériel du cours lui-même : un texte que l'élève doit lire et sur lequel il va travailler pour corriger ses erreurs et améliorer sa compréhension. Le travail à *Philo-aide* n'est donc pas perçu comme une surcharge, mais comme un approfondissement du travail déjà requis de toute façon.

Nos élèves ne lisent pas tous les mêmes textes, ne rencontrent pas tous les mêmes problèmes et leurs lacunes n'ont pas toutes la même gravité. C'est pourquoi une approche individualisée est de loin la plus adéquate. Signalons cependant quelques lacunes qu'on rencontre plus fréquemment :

- les élèves ne distinguent pas une lecture de loisir d'une lecture « professionnelle » plus approfondie ;
- ils ne lisent qu'une seule fois et superficiellement des textes qui exigent davantage de travail ;
- leur lecture s'apparente à une opération de balayage, à la recherche de mots présents dans les questions du professeur ; souvent les élèves se contenteront de recopier ou de paraphraser les passages ainsi repérés sans vraiment les comprendre ;
- alors que leur vocabulaire est insuffisant pour le type de texte qui leur est proposé, ils n'utilisent pas le dictionnaire ;
- l'aspect dialectique des textes de philosophie leur échappe et les conduit à des méprises : « L'auteur se contredit, l'auteur se répète, l'auteur tourne en rond... » ;
- fondamentalement, ils n'arrivent pas ou ne cherchent pas à voir derrière les énoncés la pensée d'une personne ; pour eux le texte est une chose anonyme : « Ils disent que... ».

Selon les difficultés identifiées, différentes techniques sont utilisées par les responsables de *Philo-aide* pour aider les élèves à améliorer leurs habiletés de lecture et de compréhension. Parmi ces moyens, mentionnons la lecture à haute voix des passages mal compris et l'apprentissage d'une méthode de lecture active. L'objectif poursuivi par un travail minutieux est, dans tous les cas, de permettre la prise

de conscience des habiletés de lecture et de développer un modèle de compréhension d'un texte complexe.

PORTRAIT DE LA « CLIENTÈLE »

Au moment de l'élaboration du projet, en nous inspirant des expériences les plus significatives tentées dans d'autres collèges, nous avons choisi de viser une « clientèle » :

- qui éprouvait des difficultés importantes dans la lecture de textes complexes ;
- qui risquait d'échouer le cours ;
- dont la motivation paraissait suffisante pour réussir.

Sans exclure les élèves forts (qui ont plus que les autres tendance à aller chercher de l'aide) et sans rechercher systématiquement les plus faibles (qui peuvent manquer de motivation), nous voulions rejoindre ceux et celles qui à la fois risquent d'échouer, mais qui sont suffisamment motivés pour faire l'effort qu'on leur demande. Le test de lecture initial ainsi que chaque évaluation du titulaire portant sur un texte servent à identifier les élèves « à risque » et l'obligation de consulter *Philo-aide* pour avoir droit à une reprise les encourage à agir.

Le bilan statistique du trimestre d'automne 1994 a montré que nous avons rejoint, dans une bonne mesure, les personnes que nous voulions aider. Nous avons constaté en effet que la majorité des rencontres ont été faites avec des élèves qui avaient été invités par leur titulaire à se présenter au centre d'aide, malgré un nombre important de consultations libres (37 % de 421 rencontres).

IMPACT DU PROGRAMME SUR LA RÉUSSITE

Philo-aide a été conçu explicitement en vue d'augmenter le taux de succès dans le premier cours de philosophie, lequel connaît depuis quelques années un nombre d'échecs et d'abandons considérable. Ce phénomène n'est pas propre à notre collège ; ses causes sont complexes et mériteraient d'être étudiées de près. Mais

nous pensons que le programme en a quelque peu réduit l'ampleur.

Lorsque l'on compare les résultats des élèves qui y ont eu recours à ceux de l'ensemble du cours 101 à l'automne 1994, on constate un taux de succès supérieur de 1,5 % à celui de l'ensemble. Cette supériorité du taux de réussite n'est pas spectaculaire, mais elle doit être interprétée en tenant compte du fait que la « clientèle » de *Philo-aide* était surtout composée d'élèves faibles ou moyens, groupe visé par le programme et identifié avec assez de justesse par le test de lecture. La composition du groupe explique également la moyenne finale légèrement inférieure (de 1,6 %) à celle de l'ensemble.

Il faut souligner qu'un certain nombre d'élèves n'ont pas profité de *Philo-aide* à la suite d'un échec et n'ont donc pas pu profiter du droit de reprise ; même si plusieurs raisons peuvent expliquer ces comportements, il est probable que le manque de motivation a joué dans la majorité des cas. Ceux qui sont venus ont entrepris eux-mêmes la démarche, ce qui supposait chez eux la volonté de réussir le cours. C'est justement ceux-là que notre programme vise.

Pour connaître plus directement l'effet du programme, nous avons demandé aux titulaires de repérer, à la fin du trimestre, les élèves qui, selon eux, ont évité l'échec grâce au recours à *Philo-aide*. Résultat : environ 5 % de l'ensemble des élèves. Ce nombre est approximatif parce que, même pour les titulaires, il n'est pas facile d'établir un lien de causalité entre le succès et le recours à *Philo-aide*. Il l'est aussi parce que cette enquête n'a pas pu être faite auprès de tous les titulaires.

Au trimestre d'hiver 1995, le programme s'adressait à une clientèle moins nombreuse et composée en majorité de redoublants. Les élèves qui ont fréquenté notre centre d'aide ont mieux réussi que les autres. Avec une moyenne très légèrement supérieure, ils ont atteint un taux de succès supérieur de 7,4 % à celui de l'ensemble. Selon les titulaires consultés, environ 6 % de leurs élèves ont obtenu la note de passage à cause de notre programme.

CONCLUSION

Notre expérience a montré que ce programme peut faire la différence entre le succès et l'échec pour des élèves faibles mais motivés. Même si nous ne pouvons le mesurer, nous croyons aussi que le fait d'éviter l'échec dans le premier cours de philosophie est susceptible d'entraîner, pour les élèves concernés, des conséquences qui débordent ce cours et même cette discipline.

L'expérience nous a aussi démontré l'utilité pour le succès de l'entreprise, du côté des enseignants, de faire participer tous les titulaires du premier cours et, du côté des élèves, de donner un caractère contraignant à la démarche ; le jumelage des titulaires avec les responsables et le droit conditionnel à la reprise sont les moyens que nous avons choisis ; on pourrait, bien sûr, imaginer d'autres modalités.

Un tel programme ne devrait pas dissimuler les problèmes de fond auxquels il répond de façon très incomplète. Plusieurs élèves qui échouent ou qui abandonnent, mal préparés, peu motivés, réticents à accorder le temps nécessaire au travail scolaire, ne peuvent pas vraiment être aidés de cette manière. Mais il reste toutes celles et tous ceux qui, malgré des difficultés réelles, ont à cœur d'apprendre et de réus-

sir ; à celles-là et à ceux-là, nous sommes heureux d'être un peu utiles. ■

NOTES

1. En particulier celles des collègues François-Xavier-Garneau, de la région de l'Amiante, de Saint-Jérôme et du Vieux Montréal.
2. Nous tenons à remercier les collègues du Vieux Montréal qui nous ont fourni de précieux renseignements et qui nous ont donné la permission d'utiliser le nom de leur programme.

RÉFÉRENCES

- SAINT-LAURENT, Claude et Marise THÉRIAULT, *Les Ateliers de lecture du texte philosophique. Projet d'encadrement destiné aux élèves des cours de philosophie qui commencent leurs études collégiales (Automne 1992)*, Rapport de l'activité, Québec, Collège François-Xavier-Garneau, 1993.
- HOULE, Roland, *Recherche action sur les étudiants du collégial éprouvant des difficultés majeures de lecture, 1989 ; Expérimentation d'un programme d'habilitation à la lecture pour des étudiant(e)s du collégial éprouvant des difficultés majeures de lecture*, Thetford Mines, Cégep de la région de l'Amiante, 1989.
- LANGÉVIN, Louise, *Mise en œuvre du programme Learning to Learn auprès de cégépiens de première année, étude descriptive et évaluative*. Rapport de recherche, Saint-Jérôme, Cégep de Saint-Jérôme, 1991.